



*SYNDICAT
DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL*

FNEEQ-CSN

**SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SCCCUL)**

BILAN annuel

1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

Préambule

Les faits saillants de l'année 2015-2016

Comme annoncé dans le plan d'action de l'année 2015-2016, nos activités se sont orientées sur deux fronts : celui de la préparation de la prochaine négociation et celui de la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement¹.

La rentrée d'automne 2015 s'est déroulée dans la sombre atmosphère dans laquelle baignait, et baigne encore, le monde de l'éducation depuis l'instauration des mesures d'austérité du gouvernement libéral. Celles-ci ont eu un impact particulièrement négatif sur le fonctionnement des universités. Ces coupes budgétaires ont en effet affecté directement l'emploi de tous les contractuels travaillant à l'Université Laval, c'est-à-dire les employés de soutien, les professionnels de recherche et le personnel administratif. Les chargées et chargés de cours n'ont pas été épargnés : plusieurs de nos collègues ont perdu des cours, dont certains donnés parfois depuis des années, tandis que des chargés d'enseignement ont vu diminuer substantiellement leur régime d'emploi au cours de l'année 2015-2016. La réduction draconienne des cours dans certaines facultés, voire la suspension de plusieurs programmes, menace non seulement la mission même de notre institution, mais aussi la qualité de l'enseignement en raison de l'offre de cours diminuée et de l'augmentation de la taille des groupes. Tout ceci affecte l'accessibilité des étudiants à l'enseignement supérieur.

En réponse à cette « violence gouvernementale et institutionnelle », des mouvements de solidarité se sont organisés pour dénoncer publiquement cet état de fait. Le refus de ce climat d'austérité a pris différentes formes et s'est manifesté à plusieurs niveaux : local, régional et provincial. Au cours de l'automne 2015 et de l'hiver 2016, le SCCCUL a pris part à plusieurs de ces manifestations organisées à l'Université Laval, dont le détail est présenté ci-après.

Cette résistance à l'austérité néolibérale ne nous a pas fait oublier nos préoccupations d'ordre interne, en particulier celles concernant la préparation de la prochaine négociation. Tel que prévu au plan d'action, le conseil exécutif et le comité des relations du travail (CRT) ont mis en place les moyens nécessaires pour que commence l'indispensable collecte de données. La préparation d'une négociation est un processus exigeant auquel nous avons souhaité accorder tout le temps nécessaire. Les détails de cette démarche sont présentés ci-dessous.

Dernier fait saillant de l'année 2015-2016, une délégation du SCCCUL, (composée de membres du conseil exécutif et du comité d'information et de mobilisation) a participé au Forum social mondial de Montréal qui s'est tenu du 9 au 14 août 2016. L'idée de participer à ce Forum où la société civile fait le point sur différents problèmes sociaux, dont celui de l'éducation, a émané de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) et de ses syndicats membres, qui ont vu dans cet événement la possibilité d'y discuter dans une tribune élargie de la situation de l'enseignement supérieur en dehors du Québec et d'y présenter le projet des États généraux sur l'enseignement supérieur, projet qui a laissé sa trace dans le monde de l'éducation

¹ Le texte du présent bilan est rédigé selon les nouvelles règles d'orthographe.

à la suite du (trop bref) Sommet sur l'enseignement supérieur de 2013. Les détails de cet évènement sont présentés plus bas.

Ce contexte et ces préoccupations ont coloré le travail effectué en 2015-2016. Ils ont pris place au côté des activités récurrentes et des responsabilités inhérentes à chaque poste.

Ce bilan présente un résumé du travail d'équipe, de la situation financière du syndicat, des problèmes auxquels ont fait face les relations du travail, de la préparation de la négociation, de l'information à nos membres, de la vie syndicale et des activités intersyndicales.

Bilan

• L'organisation du travail d'équipe

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipe et une prise de décisions démocratique, les membres du conseil exécutif se sont réunis 37 fois au cours de l'année 2015-2016. La secrétaire générale a également convoqué six réunions du conseil syndical, dont quatre régulières et deux spéciales, de même que trois réunions statutaires de l'assemblée générale, dont deux à l'automne 2015 pour présenter le bilan, les états financiers et le plan d'action, et une troisième, en avril 2016, consacrée d'office aux élections (renouvellement de mandat et postes vacants).

Plusieurs changements sont survenus au sein de l'équipe au cours de l'année. Si le président a vu son mandat renouvelé pour deux ans, il fallait pourvoir à d'autres postes auxquels de nouvelles personnes ont été élues. Tout d'abord, la démission annoncée du trésorier, effective en décembre 2015, a mené à l'octroi d'un contrat à la trésorerie jusqu'à l'élection d'un trésorier en avril 2016. Lors de cette AG ont aussi été élus un nouveau vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation ainsi que les membres du comité de négociation. Enfin, un chargé de cours, sous contrat depuis l'automne 2015, a été élu comme agent des relations du travail afin de remplacer la personne élue au comité de négociation.

Sur un autre plan, un nouveau conseiller syndical a été nommé pour travailler avec l'équipe des relations du travail. Il est consulté dans le règlement des litiges avec le Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH) et sera conseiller et porte-parole à la table de négociation. Le comité de négociation et le comité des relations du travail (CRT) ont des échanges fréquents avec ce conseiller et le rencontrent régulièrement.

De plus, un conseiller à la mobilisation rattaché au Conseil central de Québec Chaudières-Appalaches (CCQCA) s'est joint à l'équipe. Il sera consulté pour ce qui relève de la mobilisation pendant la période de négociation.

L'équipe syndicale fonctionnant sur la base de responsabilités partagées et de collaboration dans les diverses actions organisées au cours de l'année, ces changements au sein de l'équipe ont suscité une période d'adaptation et d'apprentissage pour les nouveaux venus et ceux déjà en poste.

• La situation financière du SCCCUL et autres questions relatives à la trésorerie

La situation financière du syndicat repose en grande partie sur la masse salariale de l'ensemble des chargées et chargés de cours. En 2015-2016, pour une deuxième année consécutive, la masse salariale a connu une baisse importante en s'établissant à 29 708 918 \$, ce qui représente une diminution de 9,55 % par rapport à l'année 2014-2015, et de 18,4 % par rapport au sommet historique de 36 693 544 \$ atteint en 2013-2014. Cette baisse de la masse salariale a donc entraîné une diminution des cotisations versées au syndicat, qui assurent son fonctionnement. Toutefois, une gestion prudente des fonds a permis d'éviter un déficit, et ce, sans compromettre les services aux membres et nos divers engagements financiers. L'année financière qui s'est terminée le 31 août 2016 s'est ainsi soldée par un surplus de 44 708\$. L'actif net du Fonds d'exploitation se chiffrait à la fin du mois d'août à 364 535 \$, l'actif net du Fonds de négociation était de 1 220 714 \$. L'actif net total du syndicat au 31 août 2016 était donc de 1 585 249 \$.

Par ailleurs, les tâches administratives régulières rattachées au mandat du trésorier consistent en la gestion quotidienne des affaires financières du syndicat, c'est-à-dire : la gestion de la paie, l'émission de chèques, l'enregistrement des transactions bancaires, la préparation de rapports pour les différents paliers de gouvernements (déductions à la source, CSST, émission des T4 et relevé 1), la conciliation bancaire, rapports de dépenses pour activités syndicales acheminés à la FNEEQ-CSN et au CCQCA-CSN, et autres. À la suite de la démission du trésorier en décembre 2015, c'est le contractuel à la trésorerie qui s'est occupé de la gestion quotidienne, tout en se familiarisant avec le fonctionnement de la trésorerie. Les rapports de fin d'année ont été soumis aux divers organismes gouvernementaux.

Les tâches plus spécifiquement financières rattachées au mandat du trésorier se bouclent autour du travail de fin d'exercice. Cette dernière étape sert à la préparation des états financiers et de la reddition des comptes aux membres, qui ont été présentés lors de la première réunion statutaire de l'assemblée générale en novembre 2015. Auparavant, le trésorier avait rencontré les représentants de la firme comptable responsable de la vérification externe des états financiers le 8 octobre pour leur acheminer les comptes à vérifier. Exceptionnellement, le comité de surveillance des finances et d'audit a été rencontré trois fois, après la démission du trésorier, pour qu'il vérifie les livres comptables du syndicat, tel que prévu par les Statuts et règlements, ainsi que pour vérifier les états financiers de l'année 2014-2015 et le budget de l'année 2015-2016.

Une autre responsabilité importante du trésorier consiste à élaborer les prévisions budgétaires pour l'année à venir, prévisions que les membres adoptent aussi en assemblée générale. Ce budget détermine les sommes nécessaires aux différentes activités syndicales et traduit en termes financiers l'agenda syndical. Les prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016 ont été adoptées à l'AG du 11 décembre 2015, comme prévu aux Statuts et règlements.

À la suite d'une demande du conseil syndical, la comptabilité du fonds social a été séparée de celle du SCCCUL. Ce fonds collectif, qui a toujours été intégralement financé par les membres de l'équipe travaillant au bureau du syndicat et qui sert à organiser des activités sociales comme les diners d'anniversaire ou pour souligner le départ d'un membre de l'équipe, est désormais géré par deux officiers syndicaux, à titre personnel, dans un compte à part.

La session d'été 2016 a été consacrée en grande partie à la conciliation des comptes en préparation de la vérification externe, au développement d'un budget préliminaire pour l'année 2016-2017 et par le début de la mise à jour des règles du fonds de négociation.

Sous la direction du trésorier, qui est responsable de ce dossier, le conseil exécutif a poursuivi la mise à jour du Guide de gestion interne du syndicat, ce qui a permis d'adopter plusieurs modifications par les instances concernées (conseil exécutif, conseil syndical, assemblée générale).

• Les relations du travail et l'application de la convention

Comité des relations du travail

Cette année, le comité des relations de travail (CRT), composé de la vice-présidente aux relations du travail et des agents et agente de relation de travail, au nombre de trois, s'est adjoint un membre contractuel pour poursuivre la surveillance de l'application de notre convention collective. Ce nouveau membre contractuel du CRT a été engagé afin de libérer l'un des agents en poste afin qu'il puisse commencer le travail de pré-négociation tout en poursuivant la formation des deux agents intégrés plus récemment dans l'équipe et les soutenir dans l'apprentissage des rudiments de ce travail à la fois complexe et passionnant. Deux des nouveaux agents aux relations du travail ont assisté à la formation « Agents de Grief 1 » offerte par la FNEEQ-CSN.

Au quotidien, les tâches des agents du CRT consistent à vérifier tous les documents² remis au syndicat par l'employeur afin de s'assurer que la convention collective est appliquée correctement. En 2015-2016, les agents du CRT ont ainsi déposé 72 griefs, dont 64 restent actifs. Parmi ces derniers, six sont en attente d'arbitrage. En plus de rencontrer régulièrement des membres pour des problèmes particuliers, le CRT et la vice-présidente aux relations du travail ont rencontré l'employeur 10 fois en comité paritaire de griefs (CPG) et 25 fois en vertu de l'article 3.07³ de la convention collective. En 2015-2016, ils ont noté également de plus en plus de cas de chargées et chargés de cours ciblés par des mesures disciplinaires dont la portée est jugée excessive par rapport à la faute alléguée. Ces mesures disciplinaires visent plutôt, selon le syndicat, à disqualifier ces chargés et chargées de cours et à les presser de démissionner. Sur un autre plan, les membres du CRT ont assisté comme observateurs à 7 comités de sélection pour l'engagement de chargés d'enseignement et participé à 16 rencontres du comité de la retraite et d'audit.

Sur le plan des relations du travail, l'année 2015-2016 s'est donc déroulée sous le signe de la cristallisation et du durcissement des pratiques de notre employeur. Ces pratiques se manifestent

² Listes de disponibilité, listes d'attribution, liste des activités d'enseignement (6.06), PECC, charge de travail, etc.

³ Art. 3.07 : « Les parties conviennent de se rencontrer si possible, dans les cinq jours ouvrables suivant la demande des représentants de l'une ou l'autre des parties, afin de discuter de toute question urgente ou d'intérêt commun ».

notamment par une tendance lourde et exponentielle à recourir à la judiciarisation des problèmes rencontrés, ce qui a entraîné un nombre croissant de griefs et d'arbitrages. Cette attitude est contraire aux pratiques axées sur la prévention et la coopération pourtant prévues dans notre convention (art. 3.07).

Au cours de l'année écoulée, la vice-présidente aux relations du travail a participé aux rencontres mensuelles des VP convention et aux réunions, mensuelles également, du Regroupement université de la FNEEQ-CSN dans le but, notamment, de travailler à l'élaboration d'une plateforme commune de négociation. Elle a aussi finalisé, en collaboration avec trois délégués syndicaux, le document du Code de déontologie du SCCUL qui sera soumis aux différentes instances. Également, en prévision de la création d'un comité d'entraide, il y a eu deux rencontres de travail avec le vice-président à la vie syndicale et deux délégués syndicaux.

• **La préparation de la négociation**

La préparation de la négociation s'est déroulée en plusieurs étapes qui se sont échelonnées tout au long de l'année 2015-2016.

La collecte d'informations : données CRT, sondage, groupes de discussions

La première étape fut de colliger différentes informations dans le but de faire le point sur l'état actuel de la situation des chargées et chargés de cours à l'Université Laval. Cette collecte de données a reposé sur différentes sources. Depuis 2013, le CRT recense les problèmes courants, et particuliers, rencontrés dans l'application de la convention collective. À ces renseignements se sont ajoutés les résultats du sondage réalisé en octobre 2015 auprès de tous les chargés et chargés de cours, sondage en ligne supervisé par *Michel Lemieux recherche*, et réalisé avec la collaboration du président, de la vice-présidente aux relations du travail et de la vice-présidente aux communications pour l'élaboration du questionnaire. Ce sondage a été complété par quatre groupes de discussion qui se sont tenus les 3 et 4 février 2016. Ces groupes ont été répartis en quatre « catégories » de chargés de cours : les chargés d'enseignement, les chargés de cours à forfait, les chargés de cours de moins de 45 ans et de plus de 45 ans, en tenant compte de la proportion homme femme. La firme de sondage SOM a été chargée de faire le recrutement des participants afin de respecter l'anonymat des participants. Ces groupes de discussion ont été animés par Michel Lemieux à partir d'un plan d'animation auquel ont collaboré les trois membres de l'exécutif mentionnés ci-dessus. La tenue de ces groupes de discussion a permis de raffiner notre compréhension de certains problèmes, enjeux et perceptions apparus dans le sondage en ligne. Le sondage et les groupes de discussion faisaient partie du plan d'action pour l'année 2015-2016.

L'analyse des données : du comité de pré-négociation au comité de négociation

Pour commencer le classement et l'analyse des données recueillies, un comité de pré-négociation a été nommé à l'hiver 2016, duquel ont fait partie le président, la vice-présidente aux relations du travail et un agent du CRT. Ses travaux sont ensuite passés aux mains du comité de négociation élu en avril 2016, composé de quatre membres dont deux nommés d'office (président et vice-présidente aux relations du travail (voir art. 40.6.1 des Statuts et règlements) et deux autres élus

par l'assemblée générale. Au cours de l'été 2016, le comité de négociation a commencé à prioriser certaines de ces données, à élaborer des propositions, à mettre en relief des problèmes, des questions et des réflexions à mener dans le but de les présenter en conseil syndical d'abord, puis en assemblées d'unités (automne 2016). Tout cet exercice a pour objectif de bien préparer la tournée de consultations (extérieure au présent bilan) afin de rédiger un cahier de demandes syndicales le plus représentatif possible. Ce calendrier était prévu au plan d'action pour l'année en cours.

Formation à la négociation sur mesure

La FNEEQ a pris l'initiative en 2015-2016 d'offrir à ses syndicats membres une formation à la négociation sur mesure, c'est-à-dire adaptée aux besoins spécifiques de chaque syndicat. Cette formation, prévue au plan d'action 2015-2016, a eu lieu, pour le SCCCUL, du 29 au 31 août 2016. Elle a été animée par notre conseiller syndical, par notre conseiller à la mobilisation (CCQCA) ainsi que par une responsable de formation à la mobilisation de la CSN. Y ont participé les membres du conseil exécutif ainsi que plusieurs délégués syndicaux anciens et nouveaux. Plusieurs sujets ont été abordés, chacun jouant un rôle spécifique dans la compréhension du processus de négociation : certains étaient relatifs à l'histoire de notre syndicat et à celle du syndicalisme au Québec, d'autres aux aspects légaux ou juridiques. Nous y avons abordé aussi la question du rôle des délégués en temps de négociation ainsi que différentes stratégies de mobilisation et de communications. Cette session de formation a été fort appréciée et a mobilisé notre réflexion sur les activités à venir.

• **L'information et les communications**

Info-SCCCUL, Facebook, site Web

L'une des principales responsabilités de la vice-présidente aux communications est d'informer les chargées et chargés de cours sur différentes questions concernant l'application de la convention collective (en collaboration avec la vice-présidente aux relations du travail et le CRT) et la vie professionnelle des chargés de cours. D'autres informations portent sur les activités syndicales organisées par le SCCCUL, sur les campagnes et les recommandations adoptées par la FNEEQ-CSN en lien avec l'enseignement supérieur et sur les éléments pertinents de l'actualité politique à ce sujet. C'est à cet objectif qu'est voué notre bulletin syndical, l'Info-SCCCUL, dont la publication s'échelonne tout au long de l'année (sauf pendant les périodes de fermeture du bureau). L'Info-SCCCUL est publié environ aux trois semaines de septembre à mai, puis mensuellement en juin, juillet et août. En 2015-2016, 12 éditions de l'Info-SCCCUL ont été diffusées par courriel à nos membres, qui sont publiées sur notre site Internet pour consultation ultérieure. Aux rubriques qui le composent, s'est ajouté à l'hiver 2016 un éditorial rédigé par le président en collaboration avec la vice-présidente aux communications, qui met en relief diverses préoccupations (politiques gouvernementales en éducation, gouvernance universitaire, négociation à venir, etc.).

La page Facebook du SCCCUL est employée de façon complémentaire à l'Info-SCCCUL pour y poster les actualités concernant le monde de l'éducation, le monde universitaire (l'Université Laval en particulier) et le monde syndical (FNEEQ-CSN). La vice-présidente aux communications

et le vice-président aux relations intersyndicales partagent la responsabilité d'alimenter la page Facebook. Ce travail à réaliser au quotidien, est parfois difficile à conjuguer avec les autres responsabilités de ces deux postes, d'où le rythme inégal des publications affichées sur la page. Une réflexion est en cours afin de rendre notre page Facebook plus dynamique.

Un évènement marquant de l'année 2015-2016 fut la mise en ligne, en février, du nouveau site Internet du SCCCUL, complètement reconfiguré dans sa forme et au contenu plus diversifié. Cette reconfiguration du site a nécessité un travail échelonné sur deux ans, auquel ont collaboré un comité ad hoc mis sur pied pour l'occasion. Étaient membres de ce comité, le président, la secrétaire générale, le vice-président aux relations intersyndicales et la vice-présidente aux communications. La refonte informatique du site a été réalisée par les consultants Marc Philippe Parent et Stéphanie Moreau. Ce transfert, prévu au plan d'action de 2015-2016, était rendu nécessaire en raison de la désuétude de l'ancienne plateforme. Il a permis d'actualiser la présentation du site.

Dans le but de mieux connaître les habitudes des chargés et chargées de cours en ce qui concerne les moyens de communication (réception des courriels, lecture de l'Info-SCCCUL, fréquentation du site Web, partage des informations via Facebook), la vice-présidente aux communications a conçu un sondage en ligne qui, dans une première étape, a été distribué en juin 2016 aux délégués syndicaux. Un sondage similaire, destiné à l'ensemble des chargés et chargées de cours est prévu au début de la session d'automne 2016. Le but de ce sondage est, d'une part, de s'assurer que l'information se rend bien aux membres et, d'autre part, recueillir des suggestions ou des commentaires pour l'amélioration de l'information et des moyens de communication.

Relations avec la presse

Les relations avec la presse se sont maintenues en 2015-2016, notamment dans le contexte des manifestations collectives contre les politiques d'austérité du gouvernement organisées par le collectif SOS Université et par la Table des partenaires universitaires (TPU), auxquelles le SCCCUL a participé. Le SCCCUL a été présent auprès des médias lors de ces évènements, soit par l'envoi d'invitation aux médias, de la publication d'un communiqué de presse (manifestation de SOS Université du 3 novembre 2015) et d'entretiens avec des journalistes, soit en collaborant à la rédaction d'un communiqué commun (manifestations de la TPU de novembre 2015 et de février 2016).

• La vie syndicale : information, visibilité, mobilisation, représentation

L'organisation d'activités est la responsabilité principale du vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation, qui est appuyé en cela des membres du comité d'information et de mobilisation, au nombre de quatre au cours de l'année 2015-2016, du président et de la vice-présidente aux communications. C'est ensemble qu'ils élaborent un plan des activités à tenir au cours de l'année à venir. Au cours de l'année 2015-2016, le comité s'est réuni à trois reprises pour discuter d'un calendrier et de la réalisation d'activités récurrentes et spéciales à tenir pendant l'automne 2015 et l'hiver et l'été 2016.

Les activités récurrentes de la vie syndicale :

Le syndicat accorde une attention particulière aux chargées et chargés de cours récemment engagés et s'assure qu'ils et elles ont reçu toutes les informations concernant leurs contrats et leurs conditions de travail. À cet effet, le vice-président à la vie syndicale a rencontré individuellement plusieurs nouveaux membres pour les informer sur le soutien que peut leur offrir le syndicat et pour leur offrir un cadeau de bienvenue : une tasse à l'effigie du SCCCUL. De plus, deux rencontres d'information ont été organisées les 24 septembre 2015 (Journée de la militance) et 18 février 2016. Lors de ces rencontres, des membres du conseil exécutif ainsi que des agents des relations du travail (CRT) ont discuté des aspects suivants du travail des chargés de cours : la définition de PECC, l'importance de l'inscription annuelle, la période d'essai, le perfectionnement de courte et longue durée ainsi que l'aide pédagogique. Ils ont répondu à plusieurs questions qui leur ont été posées.

Afin d'accroître la visibilité des chargées et chargés de cours sur le campus et de nous faire mieux connaître auprès des étudiants, le SCCCUL tient un kiosque syndical à chaque Rentrée UL (automne et hiver). La tenue de ces kiosques offre aussi l'occasion aux chargées et chargés de cours qui le désirent de s'impliquer pour quelques heures dans la vie de leur syndicat. En 2015, la Rentrée UL a eu lieu les 31 août et 1^{er} septembre. Lors de l'évènement d'automne, deux tirages sont offerts : « La Bourse persévérance » couvre les frais d'inscription d'un étudiant inscrit à temps plein à la session d'hiver suivante jusqu'à concurrence de 1 500\$. Ce tirage est fait dans l'esprit de soutenir financièrement un étudiant pendant ses études, dans un souci intergénérationnel. Le deuxième tirage est destiné aux chargés de cours : le prix consiste en un laissez-passer du RTC valide pour une période de quatre mois. Ce deuxième tirage est fait dans le but de promouvoir le transport en commun, dans l'esprit du développement durable. À la Rentrée UL de l'hiver 2016, tenue le 12 janvier, des chocolats et des clémentines étaient offerts pour attirer l'attention des étudiants et autres membres de la communauté universitaire.

Pour réunir les membres, nouveaux comme anciens, le SCCCUL a organisé, dans le cadre de la Journée de la militance du 24 septembre 2015, un 5 à 7 visant à reconnaître, en les remerciant, l'apport de ses militants au mouvement syndical et leur appui à la mobilisation. Dans le même esprit, à la suite de l'assemblée générale du 20 novembre 2015, un 6 à 8 musical a été organisé, avec la collaboration d'un chargé de cours de la Faculté de musique, pour souligner la Journée nationale des chargées et chargés de cours qui se tient annuellement chaque 22 novembre. Enfin, pour renforcer les liens conviviaux entre les membres, une soirée de fin de session a été organisée à la suite de l'assemblée générale, le 11 décembre 2015.

Activités spéciales : conférences, Forum social mondial, 30^e anniversaire du SCCCUL

Parmi les activités spéciales organisées par le syndicat en 2015-2016, on trouve deux conférences offertes aux chargés de cours. Dans la perspective de la négociation à venir (et des budgets à étudier), le SCCCUL a souhaité mieux comprendre la gestion financière de l'Université Laval. C'est ainsi que M. Yvan Duceppe, membre du groupe MCE Conseils, est venu présenter le 14 mars 2016 une analyse des états financiers audités de l'année 2014-2015.

Une seconde conférence dont la tenue avait été discutée au comité d'information et de mobilisation a eu lieu le 7 avril 2016. Présentée par M. Denis Bédard, directeur du Centre d'étude et de développement pour l'innovation technopédagogique (CEDIT) et professeur à l'Université

de Sherbrooke, elle était intitulée « Innover dans l'enseignement supérieur : questions pédagogiques et enjeux organisationnels ». Cette conférence a éclairé diverses questions sur les changements importants ayant cours depuis quelque temps au plan pédagogique.

Une autre activité discutée au comité d'information et de mobilisation a concerné la participation du SCCCUL à l'Espace éducation du Forum social mondial (9-14 août 2016). Dans le cadre de cet Espace, le SCCCUL a proposé un atelier portant sur la contractualisation et la collégialité face à la mondialisation et la marchandisation de l'enseignement supérieur. L'objectif de cet atelier était de fédérer les autres syndicats du Regroupement université (FNEEQ) et d'attirer des enseignants universitaires contractuels de différents pays pour échanger sur les expériences de chacun. Le nombre de délégués du SCCCUL et la forme de leur participation à l'évènement ont été discutés dans un sous-comité FSM créé pour poursuivre la réflexion. Les membres du sous-comité Forum social mondial Montréal 2016 se sont rencontrés le 17 mars et le 30 mai 2016 pour échanger sur le mode et les termes de la participation du SCCCUL au FSM.

Enfin, un dernier élément discuté au comité d'information et de mobilisation fut l'organisation du 30^e anniversaire du SCCCUL en 2017. Les grandes lignes de ce que pourraient être les actions et les activités pour souligner cet anniversaire ont commencé à être tracées.

• **Les relations intersyndicales : l'autre face de la solidarité**

Développer des relations intersyndicales fortes est l'un des objectifs importants de notre syndicat. C'est en effet grâce à ces alliances que le SCCCUL est à même d'assurer sa visibilité et sa représentativité dans les milieux universitaire, communautaire et syndical québécois. C'est aussi grâce au maintien de ces relations que le SCCCUL est en mesure de solliciter un appui le moment venu, ou encore de défendre des dossiers spécifiques auprès de la haute administration de l'Université Laval.

Les activités rattachées aux relations intersyndicales s'effectuent à l'interne et à l'externe et sont placées sous la responsabilité du président et du vice-président aux relations intersyndicales.

Activités à l'interne

Les activités à l'interne visent principalement la communauté universitaire lavalloise. En 2015-2016, la Table intersyndicale, qui réunit sept syndicats⁴, s'est réunie à trois reprises pour discuter des relations du travail, des effets des mesures d'austérité affectant les conditions de travail de nos membres respectifs et du suivi de la contestation des bonifications d'après-mandat attribuées aux membres de la haute administration. Ce dernier point a donné lieu à une déclaration commune envoyée au ministre de l'Éducation, M. François Blais. Deux de ces rencontres ont pris la forme d'un RASUL, une instance qui réunit à la fois les syndicats et des représentants étudiants de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'université Laval (CADEUL, 1^{er}

⁴ Hormis le SCCCUL, on y trouve l'APAPUL (Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval), le SRFPU (Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval), le SEUL (Syndicat des employés de soutien de l'Université Laval), le SPPRU (Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval), le SPUL (Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval) et le STEP (Syndicat des travailleurs étudiants et postdoctoraux).

cycle) et de l'Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Laval inscrits aux études supérieures (AÉLIES, 2^e et 3^e cycles).

Au cours de l'automne 2015, des membres du conseil exécutif ont collaboré au mouvement SOS Université, un groupe informel formé à l'instigation de plusieurs professeurs désireux de dénoncer publiquement les effets des mesures d'austérité sur l'enseignement supérieur. Il était impératif pour notre syndicat de faire connaître l'ampleur des coupes survenues dans l'offre de cours donnés par les chargés de cours. Le SCCCUL a collaboré à la mise en circulation d'une pétition intitulée *Université en péril*, qui dénonçait ces coupes, en vue de son dépôt à l'Assemblée nationale du Québec. Le 3 novembre 2015, une manifestation a été organisée à cet effet, marquée par une marche sur le campus, la présentation de témoignages et la performance du slameur David Goudrault sur le thème de l'austérité, en présence des représentants politiques des trois partis d'opposition, Québec solidaire, Parti québécois et Coalition avenir Québec. La vice-présidente aux communications a fait partie de la délégation ayant rencontré à l'Assemblée nationale le porte-parole du PQ en matière d'Éducation, Alexandre Cloutier, porteur de la pétition. Elle a collaboré aussi à la rédaction et à la diffusion d'une invitation aux médias et d'un communiqué de presse annonçant la tenue de cet événement. Une version anglaise de la pétition portant le titre « Endangered Universities » a été rédigée par le vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation.

Dans le même ordre d'idées, des membres du conseil exécutif ainsi que des chargés de cours SCCCUL ont participé à deux activités de visibilité et de mobilisation (novembre 2015 et février 2016) lancée par la Table des partenaires universitaires (TPU) et surnommées *Pause université en santé*, une autre façon de dénoncer les conditions d'austérité imposées au milieu universitaire. Cet événement s'est tenu au même moment sur plusieurs campus. Tant pour SOS Université que pour l'évènement *Pause université en santé*, la presse écrite et numérique a réagi par la publication de plusieurs articles.

Le SCCCUL a participé également à une manifestation sur le campus, organisée en novembre 2015 par l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) dans le but de dénoncer les coupes budgétaires à la bibliothèque universitaire.

Au plan de la représentation du SCCCUL à l'interne, il est important de noter la participation du président aux réunions mensuelles du Conseil d'administration de l'Université Laval. Sa présence parmi les administrateurs permet qu'au sein de cette instance, les chargés de cours ne soient pas oubliés et que certaines dérives de gouvernance soient dénoncées.

- *Représentation et visibilité à l'externe*

De façon récurrente, le président, le vice-président aux relations intersyndicales et la vice-présidente aux relations du travail participent aux rencontres mensuelles du Regroupement université (FNEEQ), où sont partagées différentes informations concernant les conditions de travail des chargées de cours dans plusieurs universités du Québec⁵ et où sont discutés

⁵ Le Regroupement université de la FNEEQ est composé de 11 syndicats de chargées et chargés de cours rattachés à l'ULaval, UdeM, McGill et au réseau UQ, du Syndicat des tutrices et des tuteurs de la Télé-Université et de l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure.

différentes positions à adopter face aux décisions du gouvernement en matière d'enseignement supérieur. De plus, le président a participé aux réunions du Bureau fédéral de la FNEEQ et la vice-présidente aux relations du travail aux rencontres des vice-présidences à la convention. Ces rencontres régulières avec des membres d'autres syndicats contribuent à renforcer les liens de solidarité et de mettre sur pied des actions concertées de résistance contre les politiques néolibérales qui ont touché durement nos milieux d'enseignement supérieur. À l'échelle régionale, une même motivation a entraîné la vice-présidence aux relations intersyndicales à poursuivre son appui à la Coalition pour la justice sociale de Québec-Chaudière-Appalaches qui regroupe des syndicats, des organismes communautaires, des associations étudiantes, des groupes de femmes et des groupes populaires de défense de droit.

Une délégation du SCCCUL a participé à l'automne 2015 et au printemps 2016 aux deux conseils fédéraux de la FNEEQ, une instance majeure de l'organisation où sont votées des recommandations en lien avec l'actualité du monde de l'enseignement collégial et universitaire, un plan d'action et où sont présentées les campagnes à venir.

Conclusion

Comme le démontre ce bilan, les activités du SCCCUL sont multiples et différenciées. Elles sont organisées de manière à défendre et à faire évoluer les nombreux dossiers qui se succèdent au fil des mois. L'année 2015-2016 a été surtout marquée par les conditions d'austérité imposées par le gouvernement, qui ont affecté plusieurs de nos membres. Dans ce contexte, il était nécessaire de dénoncer la situation et de donner plus de visibilité aux chargées et chargés de cours tout en sollicitant l'appui de nos pairs. Cette conjoncture était particulièrement significative dans le cadre de la préparation de la future négociation, qui constituera le point majeur de l'année 2016-2017.

Le conseil exécutif⁶

10 novembre 2016

⁶ Puma Freytag (président), Louise Néron (secrétaire générale), Suzanne La Vallée (vice-présidente aux relations du travail), Anne Beauchemin (vice-présidente aux communications), Robert Grace, jusqu'en avril 2016 et François-Olivier Bernard (vice-présidents à la vie syndicale et à la mobilisation), Gordon Craig et Gilles Fontaine, jusqu'en décembre 2015 (trésoriers), Vincent Mauger (vice-président aux relations intersyndicales).